

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 242**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

TP : Titre professionnel Technicien(ne) d'atelier des matériaux composites

Nouvel intitulé : Technicien des matériaux composites

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP)) Modalités d'élaboration de références : CPC Industrie	Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

225s mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) technicien(ne) d'atelier des matériaux composites prépare, organise, conduit et contrôle la fabrication, en petites et moyennes séries, de pièces en matériaux composites (mariage de renforts en fibres de verre et de résine synthétique durcissant après application dans un moule). Les objets fabriqués sont de tailles diverses : mobilier urbain, éléments de sanitaires, coffrets électriques, pièces élémentaires pour l'industrie nautique et aéronautique, coques de bateaux, citernes, éléments de carrosseries...

Au sein de la production, il (elle) exerce généralement les activités suivantes :

- fabrication de pièces : lancement de la première fabrication et réajustement des paramètres de fabrication ;
 - fabrication et entretien des outillages de moulage ;
 - organisation et gestion de la production (mise en place des postes de travail, rédaction des fiches d'instruction et de contrôle de la fabrication, encadrement d'un îlot de production).

Il (elle) alterne souvent entre une activité pratique manuelle ou d'assistance technique à la production (en utilisant des procédés artisanaux, semi-industriels ou industriels) et une action de suivi et d'encadrement du personnel de fabrication (qualifié ou non). Le travail se déroule en atelier, dans un environnement comprenant des produits dangereux ou allergisants (fibres de verre, résine, catalyseur, solvants...).

1. ASSURER LA FABRICATION DE PIÈCES EN MATÉRIAUX COMPOSITES

Préparer les résines, les renforts et les outillages pour une production de pièces en matériaux composites.

Gelcoater au pinceau ou au pistolet sur un moule et stratifier au contact des pièces en matériaux composites, composées de différents types de renforts et matrices.

Usiner à l'aide d'outillages portatifs et réaliser l'assemblage et la finition de pièces en matériaux composites.

Fabriquer des pièces en matériaux composites par projection simultanée.

Fabriquer des pièces en matériaux composites en moule fermé par injection basse pression, injection sous vide, infusion et compression avec vide.

Participer aux opérations de maintenance de l'outil de production de pièces en matériaux composites.

2. RÉALISER ET ENTREtenir LES OUTILLAGES DE MOULAGE POUR PIÈCES EN MATÉRIAUX COMPOSITES

Réaliser un modèle prêt à mouler, destiné à la fabrication d'un moule pour pièces en matériaux composites de formes simples.

Réaliser, préparer et équiper un moule poinçon-matrice destiné à la fabrication de pièces en matériaux composites.

Réaliser une pièce type en matériaux composites destinée à valider un outillage de moulage.

Établir le devis matières et assurer le suivi de réalisation pour la fabrication ou la modification d'un moule pour pièces en matériaux composites.

3. ORGANISER ET GERER UN ILOT DE PRODUCTION DE PIÈCES EN MATÉRIAUX COMPOSITES

Mettre en place un poste de travail de fabrication de pièces en matériaux composites.

Préparer et utiliser les documents de travail de fabrication de pièces en matériaux composites.

Gérer des stocks de matières premières et de composants pour une production de pièces en matériaux composites.

Gérer la production d'un îlot de fabrication de pièces en matériaux composites.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de plasturgie (matériaux composites) sous-traitantes, généralement de petite taille, ou entreprises de taille plus importante qui fabriquent leurs propres produits, comme dans le secteur du nautisme ou de la carrosserie (automobile, ferroviaire).

Chef d'équipe en stratification - Stratifieur mouliste

Codes des fiches ROME les plus proches :

H3203 : Fabrication de pièces en matériaux composites

H2908 : Modelage de matériaux non métalliques

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Réglementation d'activités :

Néant.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Validité des composants acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
En contrat de professionnalisation	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05/10/2006 paru au JO du 14/10/2006.

Arrêté du 12/10/2011 paru au JO du 10/12/2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ;
Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministre chargé de l'emploi.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :****Certification suivante :** [Technicien des matériaux composites](#)